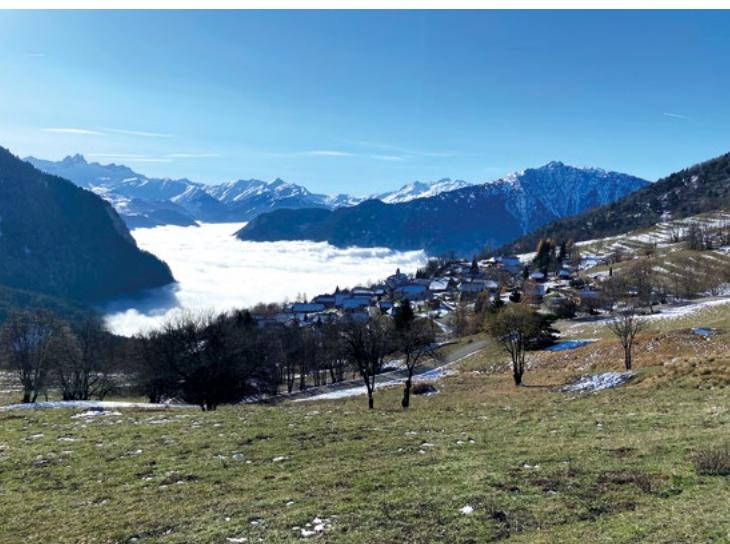
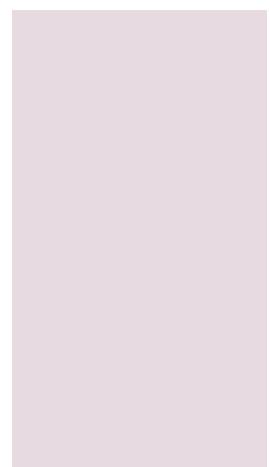
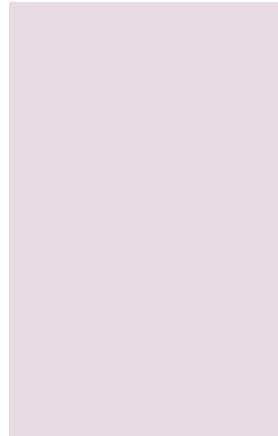




HERMILLON • LE CHÂTEL • PONTAMAFFREY-MONTPASCAL



BULLETIN MUNICIPAL 2024



SOMMAIRE

03	Mot du maire	22	Eclairage public
04	Etat-civil 2024	26	Fêtes et cérémonies
05	Action sociale	40	80 ^{ème} anniversaire des incendies d'août 1944
06	Regroupement Pédagogique Intercommunal	55	Tourisme
10	Finances	56	Le réseau des médiathèques
12	Fleurissement Espaces verts	58	Les montées cyclistes
15	Patrimoine	59	Fourrière animale
16	Travaux		

PAGE 40 : 80^{ème} ANNIVERSAIRE DES INCENDIES D'AOÛT 1944



Photos fusion 1944-2024

Directeur de la publication : Michel FRUMILLON

Comité de rédaction : Commune de La Tour-en-Maurienne

Crédits photos : AVANZI Louis, DURBET Chantal, FALQUET Philippe, FRUMILLON Michel, GRAND Cédric, NORAZ Alain, STASIA Jean Michel, Ecole du RPI, LÉGER Jo, SALOMON Jean-Pierre, LAMARLE Philippe

Création et réalisation : Agence COLA COM (Saint-Jean-de-Maurienne)

Imprimé en France en 700 exemplaires



LE MOT DU MAIRE

PRETS A RELEVER LES DEFIS DE DEMAIN

Alors que nous commençons 2025, les désordres nationaux ou internationaux nous touchent et nous inquiètent. La commune et ses élus, éléments de base de notre système démocratique, sont unanimement reconnus comme un repère pour consolider les attentes et rassurer sur le bon fonctionnement des services de base attendus par la population communale.

Notre commune est dynamique et attractive. Les installations de nouvelles familles équilibrivent les départs. Les chiffres INSEE au 1^{er} janvier 2025 donnent une population totale de 1110 habitants.

Pour créer du lien entre les différents éléments de notre population, nous pouvons compter sur un tissu associatif très important, enviado par un bon nombre de mes collègues élus de Maurienne. La commune met à disposition ses installations, aide techniquement les différentes

manifestations, subventionne chaque fois que cela est nécessaire, et surtout les élus s'impliquent avec force dans leurs réalisations. Ceux qu'il faut remercier avec gratitude, ce sont la multitude de bénévoles, les présidentes et les présidents, les membres des bureaux associatifs, tous ont su créer un entrain merveilleux, une envie d'être ensemble qui nous rassure.

2024 restera comme une année de commémoration. Avec le soutien d'associations patriotiques, nous avons organisé plusieurs cérémonies sur nos villages et un grand rassemblement intergénérationnel à Saint Jean de Maurienne, avec plus de 370 enfants des écoles primaires. Nos actions pour se souvenir des terribles destructions, morts de l'été 1944, ont été accompagnées par un travail culturel commun entre la « compagnie du chien jaune » et des bénévoles locaux. Trois représentations ont eu lieu dans nos villages, Hermillon, Le Châtel et Pontamafrey, là où ont eu lieu les incendies, les prises d'otages, les assassinats. Ne pas oublier les exactions du passé pour que le présent et l'avenir ne reproduisent pas les mêmes outrances.

Pour mieux maîtriser les rejets des eaux polluées dans le milieu naturel, nous avons reconstruit totalement la station d'épuration du Villaret qui n'était plus conforme aux normes. Cette unité de dépollution est conçue pour traiter les effluents du Villaret, Les Granges et Le Praz. D'ailleurs, nous avons créé un réseau de collectes des eaux usées sur Le Praz avec un exutoire en direction de cette station d'épuration, avec en parallèle, le remplacement de la conduite ancestrale d'eau potable entre le Villaret et Le Praz. Il nous restera quelques dizaines de mètres, pour terminer ce remplacement et ainsi avoir une défense incendie conforme sur Le Praz.

Un chantier marquant a débuté en juin 2024. Je veux parler de la réhabilitation énergétique de la mairie d'Hermillon, avec un agrandissement de plein pied, qui rendra accessible l'ensemble des services et salles publiques à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

Je vous laisse découvrir en image ces travaux et bien d'autres dans la suite de ce bulletin. Tout ceci est possible, grâce à l'engagement de tous, élus, techniciens, personnels administratifs, soyez-en remerciés.

Je vous souhaite une belle lecture.
Yves DURBET

ÉTAT CIVIL 2024



HERMILLON

Naissances

CLAUSER Margot Juliette Mathilde	le 06 mars
DREANO Théa	le 26 mars
PARDO Amelio Salvatore Paul	le 18 juin
PAGANONI Augustine	le 04 novembre
HUMBERT Anaë	le 08 novembre
TRUCHET Félix Michel Gérard	le 1 ^{er} décembre
DIDIER Théo	le 17 décembre

Mariages

le 22 avril	DORLIN Jade & DINARD Anthony
le 08 juin	FEAZ Océane Alexandra & GUGLIELMI Hervé Ange Sylvestre
le 10 août	PERRET Charlotte & GIRARD Thomas Pierre Alain

Décès

CHAUMAZ Geneviève Maryse	le 10 février
CHAMPLONG Camille Jean-Baptiste	le 05 mars

LE CHÂTEL

Naissances

WACKERMANN Constance Camille Marine	le 05 juillet
BALCAEN MALLIER Zoë	le 19 septembre
BERTAUD Calie	le 08 octobre

Mariage

le 26 octobre	CHOURGNOZ Karine Emmanuelle & LEBRUN William Jean-Pierre
---------------	--

Décès

GRANGE Maxime Pierre	le 18 janvier
DURIEUX Berthe Marcelle	le 17 mai

PONTAMAFREY-MONTPASCAL

Naissance

GONCALVES RODRIGUES Iris	le 11 novembre
--------------------------	----------------

Décès

MORELLE Colette	le 26 juillet
FAVRO Louis Joseph	le 24 septembre
PANSERI Orthense Emilie	le 14 novembre

ACTION SOCIALE



C'est le dimanche 24 novembre que se sont réunis 140 participants au traditionnel repas des Aînés qui s'est déroulé à la salle Léopold Durbet.

Cette année l'animation musicale a été assurée par Rafaélo, Alexandra et Sarah.

De plus, les chanteurs « amateurs » ont pu interpréter leurs morceaux favoris pour le plus grand plaisir de l'auditoire.



La distribution des colis aux personnes âgées de 80 ans et plus a été faite par les membres de la commission action sociale. Cette année ce sont 82 personnes qui ont bénéficié des colis, dont 12 couples et 9 personnes en établissements spécialisés (colis adaptés). Ce moment de partage est toujours très apprécié par les bénéficiaires qui attendent la venue des bénévoles à qui ils réservent un accueil chaleureux.

Remise du colis à Lucie Giraud 101 ans,
à l'HEPAD du Clos Fleuri

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

LES ÉCOLES DE PROXIMITÉ : UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ POUR NOS ENFANTS

Dans notre commune, l'éducation des enfants occupe une place centrale, et nos trois écoles, réparties sur l'ensemble du territoire, en sont le cœur. Ces écoles de proximité, un atout majeur pour nos villages, contribuent non seulement à l'épanouissement des enfants mais aussi à la gestion quotidienne des familles grâce aux services périscolaires, tels que la garderie et la cantine.

A la rentrée scolaire 2024, ce sont 109 enfants (en légère hausse par rapport à la rentrée 2023) qui fréquentent les trois écoles :

- 21 enfants scolarisés sur le Châtel,
 - 15 en petite section et 6 en moyenne section
- 44 enfants scolarisés sur Hermillon :
 - 6 enfants en moyenne section et 16 enfants en grande section
 - 22 au CP
- 45 enfants scolarisés sur l'école de Pontamafrey, répartis comme suit :
 - 10 enfants de CE1 et 11 enfants de CE2
 - 10 enfants en CM1 et 14 en CM2



Petite et Moyenne Section Le Chatel - Mme Murielle POLAUD Directrice
Au centre Mme Khamh-Li LEPAGE - Professeure remplaçante
À droite Mme Harmony REULIER - ATSEM



2024/2025 Hermillon 04

CP-CE1 Hermillon - Mme Nathalie CROSAZ Directrice



2024/2025 Hermillon 02

Grande Section Hermillon - Mme Julie LACROIX Professeure des écoles
À gauche Alexandra GUIGN - ATSEM

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL



CE2-CM1 Pontamafrey - Mme Elodie TESTARD Professeure des écoles



CM1-CM2 Pontamafrey - Mme Anne MESERE Directrice

UN CADRE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE AGRÉABLE

Le service de restauration scolaire permet aux élèves de prendre un repas équilibré dans un environnement privilégié, tandis que la garderie, en début et en fin de journée, offre aux parents une souplesse dans l'organisation de leur emploi du temps.

Afin d'améliorer la qualité du service rendu au restaurant scolaire, il a été décidé de mettre en place deux services sur la fin de l'année 2024. Quatre agents sont présents les lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine pour accueillir une cinquantaine d'enfants. Le premier service permet de faire déjeuner les enfants de l'école du Châtel dans le calme et de leur réservé une plage plus longue pour se détendre après le repas. Le deuxième service concerne les enfants des écoles d'Hermillon et Pontamafrey. Ils peuvent eux aussi déjeuner dans un environnement moins bruyant dans la mesure où les plus petits ont quitté la salle de restaurant pour l'extérieur.

21 AVRIL 2024

Les fresques de l'école de Pontamafrey ont retrouvé une nouvelle jeunesse grâce au travail des élèves des classes CE2, CM1 et CM2 entourés de leurs professeurs et de l'artiste Antoine Barsé.

Ils posent devant la mappe monde située sous le préau de l'école.

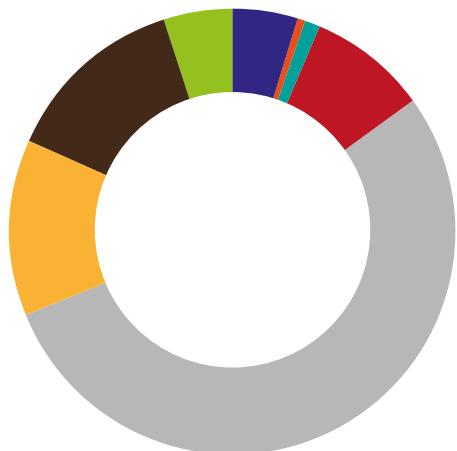
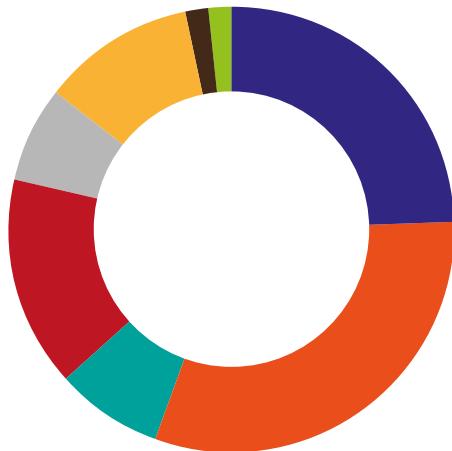
Les garderies périscolaires jouent également un rôle essentiel dans l'organisation de la journée des enfants et sont fortement sollicitées, le nombre d'enfants accueillis étant toujours plus élevé.

L'année 2024 nous a rappelé que nous devions rester vigilant quant à la pérennité des écoles et des services périscolaires. En effet, début 2024, la fermeture d'une classe avait été évoquée en cas de baisse d'effectifs. Fort heureusement, les inscriptions ont été plus nombreuses que celles attendues. Par ailleurs, les absences prolongées de certains membres du personnel encadrant ont perturbé le quotidien de nos écoles et des services périscolaires. Des efforts ont été consentis par les personnels présents afin d'assurer la continuité des services.



FINANCES 2024

Présentation des chiffres du budget principal et du budget de l'eau-assainissement consolidés.



FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	681 620 €
Charges de personnel	854 659 €
Atténuations de produits	217 337 €
Virement à la section d'investissement	415 707 €
Opérations d'ordre	197 341 €
Autres charges de gestion courante	304 335 €
Charges financières	43 401 €
Charges exceptionnelles	61 330 €
TOTAL	2 775 730 €

Recettes de fonctionnement

Excédent antérieur reporté	143 125 €
Opérations d'ordre entre section	16 307 €
Atténuations de charges	40 211 €
Produits des services	251 615 €
Impôts et taxes	1 614 752 €
Dotations et participations	387 993 €
Autres produits de gestion courante	397 902 €
Produits exceptionnels	145 923 €
TOTAL	2 997 828 €

DETTE ET EMPRUNTS

Encours de la dette au 31-12-2024 :

- Budget communal : 1 167 169,17 €
- Budget eau-assainissement : 1 148 325,50 €

Emprunts réalisés en 2024 auprès de la Banque des Territoires :

- Budget communal : 300 000 € sur 25 ans au taux fixe de 3,69 %
- Budget eau-assainissement : 200 000 € sur 40 ans au taux fixe de 3,47 %

INVESTISSEMENT

Principales dépenses d'Investissement

• Achat Prieuré le Châtel	178 000 €
• Frais terrains nus	8 349 €
• Fibre Villaret	7 600 €
• Dalle le Praz	3 600 €
• Mur «Villaret»	31 845 €
• Remboursement de la dette	164 732 €
• Travaux parking mairie Pontamafrey	65 313 €
• Travaux électriques mairie Pontamafrey	7 191 €
• Eclairage Public	32 862 €
• Piste St Jacques - Maîtrise d'Œuvre	10 500 €
• Caisson repas Restaurant scolaire	1 159 €
• Frais Chapelle de l'Echaillon - Hermillon	4 440 €
• PC mairie Pontamafrey	1 010 €
• Matériels (dont compteurs)	5 719 €
• Aménagement «Mairie Hermillon»	428 012 €
• Aménagement Ecoles	1 660 €
• Frais Schéma Directeur Assainissement	12 200 €
• Aménagement réseaux ZAE	69 463 €
• STEP Villaret	196 683 €
• Réseaux assainissement Le Châtel	77 474 €
TOTAL	1307 812 €

Principales recettes d'Investissement

• Emprunts	500 000 €
• Excédent de fonctionnement	684 010 €
• Amortissements	195 974 €
• Remboursement de TVA	87 855 €
• Taxe d'Aménagement	15 237 €
• Subvention «Gites Villaret»	96 990 €
• Subvention «Chapelle»	30 000 €
• Subvention «Parking Villaret»	18 987 €
• Subvention Piste St Jacques	70 000 €
• Subvention Rénovation mairie	130 082 €
• Subvention STEP le Châtel	61 200 €
TOTAL	1890 335 €

FISCALITE

Les taux d'imposition 2024

Les taux n'ont pas été changés depuis la création de la commune nouvelle en 2019.

La commission des finances réunie en mars a proposé de les revaloriser pour permettre de dégager des recettes supplémentaires.

Les taux 2024 sont les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 25,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 128,58 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) 6,31 %

La taxe sur les logements vacants (TLV)

La taxe sur les logements vacants (article 232 du code général des impôts) est applicable dans les communes où existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements, entraînant des difficultés sérieuses d'accès au logement sur l'ensemble du parc résidentiel existant.

Elle s'applique sur la commune de La Tour-en-Maurienne (liste publiée par Décret du 25 août 2023). Ce n'est pas la commune qui décide d'instaurer cette taxe et elle n'en perçoit pas le produit.

Vous devez payer cette taxe si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un logement à usage d'habitation non meublé et vacant depuis au moins une année au 1^{er} janvier de l'année d'imposition dans les communes concernées par la taxe.

Le montant de la taxe est obtenu en multipliant la valeur locative par un taux d'imposition.

Depuis 2023, ce taux est fixé à :

- 17 % pour la première année où le logement devient imposable,
- 34 % pour les années suivantes.

Le produit de la TLV est versé à l'Agence nationale de l'habitat (Anah).



Toutes nos félicitations aux récipiendaires de prix communal

FLEURISSEMENT ESPACES VERTS



Un remerciement à nos services techniques qui œuvrent toute l'année pour rendre un cadre de vie agréable sur l'ensemble de notre commune.

Que retenir du bilan météorologique de cette année 2024. Un peu de froid cet hiver, de la pluie, un peu de chaleur en avril, puis de la pluie, un début d'été maussade en juin. Deux vagues de chaleur se sont succédées du 29 juillet au 2 août puis du 6 au 13 août et le reste du temps nous avons été bien arrosés. En effet, de la pluie, un peu de soleil, c'est le cocktail parfait qui a bien plu à la végétation et par voie de conséquence, a fortement impacté la tâche des services techniques de la commune en ce qui concerne la gestion et l'entretien des espaces verts et également les agriculteurs communaux.

Comme dans la plupart des communes de France, nous avons un plan de gestion différenciée des espaces verts. Nous appliquons également le fauchage tardif et le respect de la biodiversité.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE : C'EST QUOI ?

C'est la volonté de ne pas intervenir systématiquement partout, tout le temps et de laisser la nature s'exprimer !

A La Tour-en-Maurienne, il existe différents espaces verts. Selon leur usage, leur fréquentation et leur

localisation, leur identité paysagère, ils peuvent être entretenus de différentes façons.

Ce plan de gestion a été pensé par les élus avec le concours des agents des services techniques.

Les valeurs, concernant, le plan de fleurissement, l'arrosage, l'entretien des plantations, la tonte, le débroussaillage et le passage de l'épareuse, indiquées dans ce plan sont données à titre indicatif et peuvent évoluer en fonction de la pousse des différentes espèces et variétés.

La gestion différenciée c'est aussi l'utilisation des outils ou matériels adaptés à chaque zone et situation. Ce plan de gestion inclut notamment une fauche tardive sur les espaces non techniques.

Ce plan est réparti en trois secteurs :

Le secteur 1, dit prioritaire, est le lieu où les tontes ou débroussaillages seront effectués 1 fois par semaine, par exemple : entrées villages, axes principaux, aires de jeux.

Le secteur 2 est le lieu où les tontes ou débroussaillages seront effectués toutes les 3 semaines : chemins piétonniers en dehors du secteur 1.

Le secteur 3 est le lieu qui bénéficie de 1 à 3 coupes par an : merlons et talus.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE : QUELS OBJECTIFS ?

- Accueillir le public dans des paysages diversifiés et dans des milieux sains.
- Contribuer au développement de la biodiversité.
- Préserver la qualité des ressources naturelles : air, eau sols... en supprimant le recours aux pesticides.
- Optimiser les coûts en moyens humains et matériels d'entretien des espaces : moins de temps passé sur certaines zones au profit d'espaces choisis plus horticoles.
- Faciliter et alléger le travail des services techniques en adaptant les tontes et les tailles, quitte à limiter certaines interventions en procédant si besoin, à certaines suppressions qui n'apportent aucune plus-value.



MERCI AUX MEMBRES DU JURY DE SAINTE-MARIE-DE-CUINES

De gauche à droite :
Mme LAPEROUSE Madeleine,
Mme CHARPENTIER Marie-Claude,
Mme DARVE Annie

CONCOURS FLEURISSEMENT COMMUNAL 2024

CATÉGORIE 1C

Concours Plaine
Maison avec aménagement paysager

ABBA Robert et Claudine

Route des lacets - Pontamafrey

CIFANI Cédric

Route de Champs Martinier - Hermillon

DURIEUX Jean-Pierre

Rue du Nézet - Hermillon

Concours montagne

Maison avec aménagement paysager

GRANGE Eric

Chemin des Moulins - Le Châtel

CATÉGORIE 2

Concours Plaine
Habitation avec décor floral installé sur la voie publique sans autre possibilité de fleurissement

ROUAIX Laurent

Rue du Pont levant - Pontamafrey

CATÉGORIE 1A

Concours Plaine
Propriétés visibles de la voie publique

GRENOUILLET Jean-Claude

Route de la cascade - Hermillon

DURIEUX Simone

Rue du Nézet - Hermillon

BUTTARD Yvette

Rue du parapet - Hermillon

Concours Moyenne montagne

Propriétés visibles de la voie publique

JOBERT Gildas

Route du Chaussy - Le Châtel

CATÉGORIE 4A VILLA

Concours Plaine
Balcon ou terrasse visibles de la voie publiques

ROSSAT Christiane

Lotissement du Clinel - Pontamafrey

MOULIN Gérard et Martine

Lotissement du Clinel - Pontamafrey

FLEURISSEMENT ESPACE VERTS



QU'EST-CE QUE LE FAUCHAGE TARDIF ?

Le fauchage tardif ou raisonné n'est pas une absence d'entretien, mais un entretien mieux adapté qui permet de concilier les enjeux de sécurité des usagers et de préservation de la biodiversité locale.

Les avantages d'une fauche tardive

« Ce n'est pas bien entretenu ! Ce n'est pas joli, il y a des herbes hautes partout ... ». Voilà peut-être ce que vous nous dites en passant devant l'un de nos sites dans lequel nous pratiquons le fauchage tardif. Eh bien non, nous n'avons pas oublié de tondre la pelouse !

Le principe du fauchage tardif est de **respecter le cycle de la nature**, en coupant la végétation le moins possible. Ainsi, le couvert végétal a le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre nourriture et refuge à la faune. En laissant la végétation pousser, on permet également à de nouvelles espèces de s'implanter, ce qui favorise la biodiversité.

En pratiquant le fauchage tardif, la commune participe au maintien de zones « vertes », dans des zones urbaines de plus en plus denses. En matière de gestion des espaces verts, la commune a également choisi des techniques « douces » d'entretien, comme l'éco-pâturage sur certains sites.

Merci aux animaux des éleveurs qui concourent eux aussi à l'entretien de notre belle commune.

Le Saviez-vous ?

De nombreuses espèces sont présentes dans notre commune comme le papillon demi-deuil, différentes espèces d'oiseaux... Plusieurs apiculteurs y ont également installé des ruches !



PATRIMOINE

17 JUILLET

Bénédiction des croix de la Confrérie et du Rieu Salomon par le père Jean-Marie TELLE.

AU RIEU SALOMON



LA CONFRÈRIE



TRAVAUX

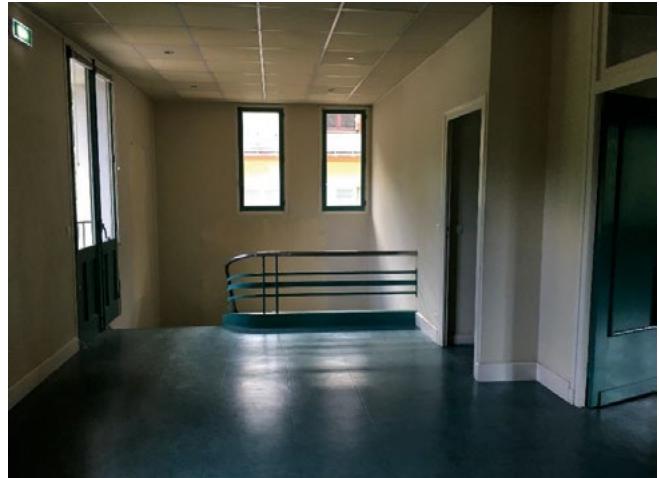
EXTENSION ET RENOVATION DE LA MAIRIE A HERMILLON

Comme présenté sur le bulletin municipal 2023 et après le déménagement des services administratifs à la mairie annexe de Pontamafrey et du mobilier, les travaux d'extension et de rénovation de la mairie de La Tour-en-Maurienne ont débuté. Après quelques retards dus à des problèmes techniques, la date de livraison du bâtiment a été reculée.

AVANCEMENT DES TRAVAUX AU FIL DES MOIS JUIN



Après déménagement



JUILLET / AOÛT



Début de la démolition intérieure



Début du terrassement et préparation fouille du mur de soutènement

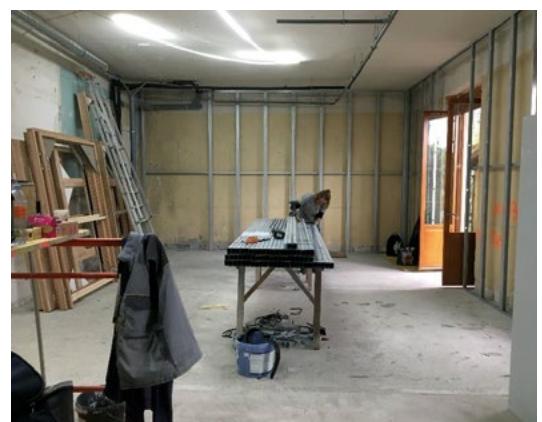
SEPTEMBRE

Préparation des fouilles pose du ferraillage



Coffrage des fondations et début d'aménagement intérieur

Pose des nouvelles menuiseries



TRAVAUX

Installation des échafaudages



OCTOBRE / NOVEMBRE

Reprise de la couverture de la toiture



Préparation des cloisons



Isolation intérieure du bâtiment



DÉCEMBRE

Début de la pose de l'extension



Travaux intérieurs



Vue du chantier au 09 décembre 2024



TRAVAUX



TRAVAUX PARKING PONTAMAFREY

Afin de compléter les travaux du parking aux abords de la mairie annexe initiés en 2023, un mur de soutènement a été construit. Restera à poser un revêtement et un marquage au sol pour terminer ces travaux.



Préparation de la fondation



Pendant les travaux et rendu final



Aménagement du site : clôture et roseaux

La station d'épuration(STEP)était obsolète et insuffisamment dimensionnée pour recevoir les nouveaux raccordements prévus dans le cadre de la révision du schéma directeur d'assainissement.

En effet, la commune a programmé la mise en assainissement collectif de 3 hameaux au Châtel entre 2024 et 2026 :

- Le Praz(travaux achevés à l'automne 2024)
- L'Echaillon
- Les Granges

Ces 3 secteurs ont des systèmes d'assainissement individuel non conformes dont plusieurs présentent des risques sanitaires.

RECONSTRUCTION STEP DU VILLARET

Les travaux de la reconstruction de la station d'épuration du Villaret ont été réceptionnés le 11 juin 2024.



Emprise de la nouvelle station



La partie technique : relevage et chambre de vannes

ET AUSSI RÉNOVATION DU FOUR COMMUNAL D'HERMILLON PAR UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le 07 janvier 2022, la commune donne mandat au SDES « Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie » pour faire réaliser un diagnostic de notre parc d'éclairage public. Le SDES fait appel au bureau d'études « Ombres & Lumières » pour réaliser ce diagnostic. Il consiste à définir des préconisations et des outils d'aide à la décision permettant d'atteindre les buts suivants :

- Inventorier le patrimoine « éclairage public » (EP)
- Assurer la sécurité électrique des installations
- Maîtriser la consommation électrique
- Améliorer les performances photométriques des installations
- Limiter les nuisances lumineuses

INVENTAIRE DU PATRIMOINE EP

Inventaire : Les chiffres clés en 2023

BILAN DU PATRIMOINE	Nb de luminaires LTM	445
	Nb d'armoires LTM	23
	Nb de luminaires : Montpascal / Le Chatel / SP Hermillon	106
	Nb d'armoires : Montpascal / Le Chatel / SP Hermillon	5
BILAN ÉNERGÉTIQUE Général LTM	Conso annuelle facturée en 2023	156690 KWh
	Coût énergétique annuel facturé en 2023	22 869,20€
	Prix moyen du KWh	0,014 cts
BILAN ÉNERGÉTIQUE Montpascal / Le Chatel / SP Hermillon	Conso annuelle facturée en 2023	25 623 KWh
	Coût énergétique annuel facturé en 2023	3 763,36 cts
	Prix moyen du KWh	0,014 cts

Éclairage public

Villages	Année 2022 En KW/Heure	Année 2022 Coût global € TTC	Année 2023 En KW/Heure	Année 2023 Coût global € TTC
PONTAMAFREY	37071	6655,23	34055	5 890,63
MONTPASCAL	3368	653,66	2917	563,45
LE CHATEL	15695	2360,29	18872	2 678,84
HERMILLON	100082	11115,85	100946	13 736,57
TOTAL	156216 KWh	20 785,03 €	156690 KWh	22 869,50 €

ASSURER LA SECURITE ELECTRIQUE DE NOS INSTALLATIONS

Le diagnostic fait ressortir un besoin de mise en conformité des armoires électriques avec des priorités différentes.



■ Remise en conformité secondaire :	10
■ Remise en conformité prioritaire :	9
■ Mise en sécurité urgente :	4
■ Conforme :	0

État de certaines armoires électriques



ÉCLAIRAGE PUBLIC

MAITRISER LA CONSOMMATION ELECTRIQUE

Les durées d'allumage calculées dans le diagnostic ne sont pas optimisées et engendrent des consommations excessives (4500 h actuellement alors que la moyenne en France est de 4080 h). Il faut allumer au bon moment, donc suivre les saisons.

Elle passe par la mise en place d'horloges astronomiques et d'antennes GPS. Elles récupèrent le lieu, l'heure et la date par l'antenne GPS. La mise en place de ces antennes très précises permettra de fiabiliser les durées de fonctionnement par :

- Le déclenchement de l'éclairage au meilleur moment
- L'insensibilité aux désagréments environnementaux imitant la lumière
- La gestion des coupures programmées de l'EP durant la nuit
- L'optimisation de la durée de l'éclairage.

Les composantes et répartitions d'une facture d'électricité :

- L'acheminement à hauteur de 20%. Son coût est fixé par le gouvernement.
- Les taxes à hauteur de 25%
- La fourniture à hauteur de 55%

La maîtrise de l'énergie : optimisation tarifaire de l'acheminement.

Choisir la bonne puissance est un point essentiel. Plus votre puissance souscrite est forte, plus le coût d'acheminement est élevé. Il faut donc choisir une puissance adéquate pour chacun des compteurs.

Des ajustements de puissances souscrites pour l'éclairage public, ont été réalisés sur Montpascal, Le Chatel et Hermillon par le SDES.



Typologies des luminaires actuels



Pour un usage d'ambiance



Pour une valeur d'esthétique



Typologies des luminaires après rénovation

AMELIORER LES PERFORMANCES PHOTOMETRIQUES DES INSTALLATIONS

Les 4 villages de la Tour-en-Maurienne rassemblent 445 luminaires alimentés par 23 armoires électriques. Les travaux de modernisation du réseau électrique seront échelonnés en plusieurs tranches, la première concerne la rénovation de 109 luminaires et de 5 armoires situés à Montpascal, Le Châtel et une partie d'Hermillon (rue de Montandré et l'aire de jeux de la salle polyvalente Léopold Durbet).

Choix des luminaires : selon le secteur à éclairer, différents modèles de lampes seront adaptés sur les poteaux existants.

Coût du projet

L'ensemble des travaux de modernisation de l'EP prévu sur l'ensemble de la commune s'élèvera à 400 000€. La première tranche étant estimée à 100 000€. Le projet présenté est éligible à des subventions auprès du SDES à hauteur de 25% du montant HT des travaux.

LIMITER LES NUISANCES LUMINEUSES

L'éclairage public a pour but de sécuriser le déplacement des personnes durant la nuit. Ces déplacements se font essentiellement de la tombée de la nuit à 23h00 et de 6h00 du matin au lever du jour. Il est donc légitime de se poser la question sur l'utilité de l'éclairage public.

Aujourd'hui, l'évolution des nouveaux appareils avec une technologie plus précise permet d'ajuster la puissance d'éclairage. Un ajustement de puissance permettrait d'éviter une extinction nocturne totale qui pourrait générer de l'inquiétude ou un sentiment d'insécurité. La puissance pourrait être abaissée de 80% durant le créneau de 23h à 06h afin de limiter la pollution lumineuse et diminuer considérablement la consommation tout en conservant un peu d'éclairage.



Hermillon



Le Châtel



Zone industrielle et village de Pontamafrey

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Samedi 6 janvier 2024

Cérémonie des voeux de M. Yves Durbet en présence de nombreux élus et de 250 personnes à la Salle Léopold Durbet ce samedi 06 janvier.

C'est en tant que maire de la commune de La Tour-en-Maurienne et président du syndicat des Pays de Maurienne qu'Yves Durbet retraçait le bilan de l'année écoulée et présentait les projets 2024. L'ensemble des élus ont salué la forte mobilisation du tissu associatif Touriennais, élément clé, inscrit dans l'ADN de la vie communale depuis des générations.

La cérémonie s'est terminée par la remise des prix du fleurissement et par un moment d'échanges autour d'un apéritif dinatoire offert par la municipalité.

Mercredi 10 Janvier

BERNARD MONTAZ ROSSET, DE LA MAURIENNE À DAKAR EN MOTO

Originaire d'Hermillon, Bernard Montaz vient de boucler une aventure de 12000 kilomètres. Parti de son domicile à Chateauneuf, il est descendu jusqu'à la capitale sénégalaise Dakar, pour finir son périple devant la chapelle de Montandré le 25 janvier 2024. Bernard Montaz est un habitué des courses dans le désert. Il a participé à huit éditions du Paris Dakar en moto avec un numéro fétiche le 73. Il a été le premier savoyard à s'être présenté au départ de cette mythique course.



Vendredi 16 février

SPECTACLE URBAN SHOW AVEC LA PARTICIPATION
DES ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE PONTAMAFREY



Samedi 2 et dimanche 3 mars 2024

Durant le week-end des 2 et 3 mars 2024, Créartissim exposait à la salle Léopold Durbet.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Samedi 16 et dimanche 17 mars 2024

Week-end découverte lors de l'exposition ARTS TEXTILES PATCHWORK proposée par l'équipe de l'Association « Quilt et Chiffon » qui a fêté ses 30 ans à la salle Léopold Durbet à Hermillon.



Samedi 23 mars 2024

SOIRÉE IRLANDAISE



Lundi 1^{er} avril 2024

Bravo à tous les enfants qui ont participé à la chasse aux œufs organisée par la municipalité avec le soutien des comités des fêtes d'Hermillon et Pontamafrey.

Félicitations aux 4 enfants qui ont eu la chance de découvrir les œufs décorés. La matinée s'est terminée en toute simplicité autour d'un pot avec les parents en présence des élus de La Tour-en-Maurienne.



Samedi 6 avril 2024

DU VENT DANS LES RAYONS

Le premier festival du voyage à vélo de Maurienne se déroulait le samedi 06 avril 2024 à la salle Léopold Durbet. A l'initiative de familles (dont la famille Vallin de La Tour-en-Maurienne) et de cyclo-voyageurs mauriennais, ce festival avait pour but de faire voyager les visiteurs et les inviter à tenter l'aventure à vélo, pour 2 jours ou pour un an, aux portes de sa maison ou à l'autre bout du monde, en famille, en couple ou en solo... Ce festival présentait des ateliers, des films et diaporamas, des tables rondes, des concerts et des rencontres inoubliables. Une trentaine de voyageurs de toute la France sont intervenues pour faire naître ce festival au pied des grands cols. Avec plus de 500 visiteurs et des retours très positifs, c'est un succès qui appelle une seconde édition en 2026 !



Exposants et participants

1^{er} mai 2024

AUBERGE ESPAGNOLE



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Samedi 25 mai 2024

FÊTE DES MÈRES



Dimanche 2 juin 2024

FÊTE DE LA BREBIS



Mardi 18 juin 2024

CÉRÉMONIE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940



23 juin 2024

RASSEMBLEMENT DES COSTUMES DE MAURIENNE À MODANE



FÊTES ET CÉRÉMONIES

15 août 2024
MONTPASCAL



25 août 2024
2^{ème} ÉDITION DE LA FÊTE MÉDIÉVALE DE LA TOUR.



6, 7 et 8 septembre 2024
FÊTE DES 3 GLORIEUSES

 Association communale des fêtes d'Hermillon



Les membres de l'Association Communale des Fêtes d'Hermillon



Soirée Place de l'église



Repas du 08 septembre



Spectacle Céline Bulteau et Estelle Cavoue

FÊTES ET CÉRÉMONIES



(**Salon du livre d'Hermillon**
Maurienne-Savoie
www.salon-du-livre.fr)

12 ET 13 OCTOBRE 35^{ème} SALON DU LIVRE

Une édition placée sous le thème des 1^{ers} remonte-pentes de Maurienne.

- 5 à 7 jours inscrits au programme
- 45 auteurs, 4 maisons d'édition, 2 sociétés savantes
- 2 artistes exposés
- 2 librairies présentes
- 3 prix remis dont le prix littéraire Rosine Perrier
- 2 concours proposés, avec des records de participation, 74 nouvelles reçues du monde entier et 18 enfants participants à la lecture à haute voix.
- 12 rencontres littéraires
- De nombreuses animations jeunesse et famille (spectacles, lectures, ateliers, projection, performance artistique).

Le public

- 4000 visiteurs (tout public)
- 90 élèves de primaires en ateliers
- Plus de 150 lycéens en rencontre
- Près de 280 participants en rencontres d'auteurs
- 120 participants aux propositions pour la jeunesse
- 147 Bibliothèques participantes à la sélection du prix littéraire Rosine Perrier
- 5089 votants pour l'élection du prix littéraire Rosine Perrier.

Et comme chaque édition les retours sont excellents. Mais tout ceci serait impossible sans le soutien des bénévoles, et des partenaires.

Le prochain Salon du Livre se déroulera les 11 et 12 octobre 2025.

www.salon-du-livre.fr





Présentation de l'affiche du 35^{ème} Salon du Livre



Philippe Rochot Grand reporter invité d'honneur lors de la remise du prix littéraire Rosine Perrier



Remise des prix du concours de lecture à haute voix Charles Maly et du concours d'écriture de nouvelles



Les jeunes bénévoles



Gia Martinelli en dédicace

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Cérémonie du 11 novembre 2024

La population a répondu présente aux 4 cérémonies qui se sont déroulées dans les 4 villages de La Tour-en-Maurienne ce lundi 11 novembre pour la commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.



Pontamafrey



Hermillon



Montpascal



Le Châtel

29 et 30 novembre 2024
TÉLÉTHON



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Samedi 14 décembre 2024

CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL LES VOIX DU PRINCENS



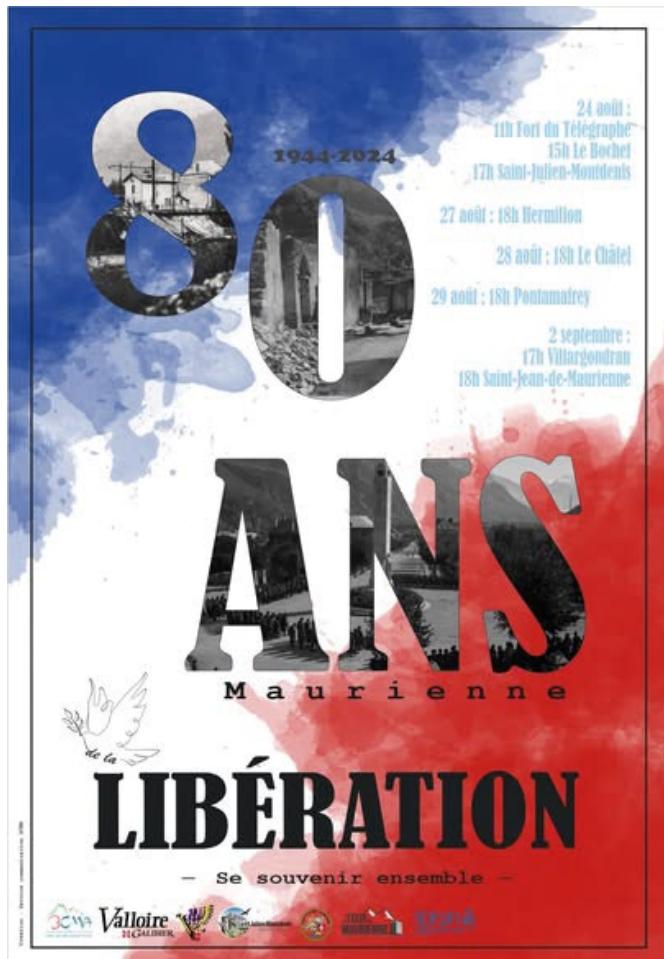
20 décembre 2024
VŒUX AU PERSONNEL



27 décembre 2024
SOIRÉE VŒUX À MONTPASCAL



COMMEMORATION DU 80ÈME ANNIVERSAIRE DES INCENDIES À LA TOUR-EN-MAURIENNE



DIMANCHE 27 AOÛT 1944 HERMILLON

Destruction complète du village d'Hermillon par l'armée Allemande. Le village n'est plus qu'un amas de murs calcinés, il reste seulement quatre maisons intactes. Toutes ces ruines parce qu'un jour deux patrouilles allemandes avinées se sont tirées dessus sans se reconnaître et immédiatement le feu a été mis au village sous prétexte qu'un coup de feu avait été tiré sur les nobles soldats de la Wehrmacht.

L'incendie déclencha l'exode de la presque totalité des habitants du chef-lieu vers les hameaux de montagne de Montandré, de Champessuit et des Grangettes. La solidarité jouait à plein dans ces moments difficiles. Voilà comment Léopold DURBET a vécu ces journées tragiques de la fin août au 2 septembre 1944 :

« Le dimanche 27 août 1944, en fin d'après-midi, l'incendie du village d'Hermillon débutait. Il allait ruiner l'immense travail réalisé par les générations successives. Après une semaine de brasiers, tout était parti en fumée : le foin et la nourriture pour le bétail, les vêtements et effets personnels ou domestiques, le mobilier, l'outillage... Plus rien pour affronter l'hiver ; un village et ses habitants complètement brisés. »

Le nombre de sinistrés est de 342 et 124 maisons sont totalement détruites et 22 partiellement.



Photo prise par Jean Pierre Salomon depuis son imprimerie le 27 août 1944

DISCOURS D'YVES DURBET, MAIRE DE LA TOUR-EN-MAURIENNE, LE 27 AOÛT 2024

« Dimanche 27 aout 1944, il y a 80 ans à 17h00 commençait la destruction de notre village. Cet immense brasier allait durer plusieurs jours et détruire ou endommager la quasi-totalité des bâtiments, 124 maisons ou bâtiments publics totalement anéantis, 22 partiellement, seuls une demi-douzaine de maisons sont restées intactes. La population, alertée par l'incendie du village de Montbrunal, et par les rumeurs d'une prochaine libération par les troupes françaises et alliées, avait quitté le chef-lieu. Ils avaient trouvé refuge dans les hameaux de montagne, Montandré, Champsuit et les Grangettes. Seules restaient quelques personnes dans le village.

Une patrouille de l'armée allemande, après un accrochage au niveau du pont d'Hermillon, est montée dans le village et a commencé son entreprise de destruction. Ces troupes nazies vaincues, en retraites vers l'Italie du Nord, ont incendié méthodiquement toutes les bâtisses, remplies de récoltes pour l'hiver, moissons, fourrage, le travail de toute une population. A 19h00, le clocher sonnait pour la dernière fois. La chaleur était tellement intense, que les 4 cloches en bronze ont fondu.

Quelques jours plus tôt, Monsieur Emile BOCHET, père d'une famille d'Hermillon, avait été arrêté et après avoir été retenu une nuit, fut lâchement assassiné dans une exécution sommaire à mi-chemin entre Hermillon et Saint-Jean-de-Maurienne. Ces actes de barbarie se sont passés ici, en Maurienne. En cette fin d'été 1944, nombreux sont les villages massacrés, éventrés, Montbrunal, Pontamafrey, Villarclément, Villargondran, Le Bochet, pour ne citer que les villages environnants, c'est là que les troupes de la 90^{ème} Panzer division ont décidé de marquer à tout jamais une vallée. De nombreuses victimes civiles ont malheureusement payé de leur vie leur simple présence au bord du chemin ou d'une route.

Ces instants de retour à la liberté après 4 longues années de privation, évoquent également des souvenirs de souffrance. Si l'ambiance générale

était à la fête, pour savourer ces moments sans l'occupation, il a fallu, à nos grands-parents, à nos parents reconstruire un village tout entier. Cette période a été longue et difficile, certaines familles n'ont retrouvé une maison digne de ce nom que 12 ans après l'incendie. Pendant cette période, ils ont trouvé un logement de fortune dans des baraquements en bois, ou dans les ruines elles-mêmes, abrités de quelques tôles en guise de toit.

Le conseil municipal de La Tour-en-Maurienne, en concertation avec les anciens combattants de notre commune, en partage avec les communes de Montricher-Albanne, Saint-Julien-Montdenis, Villargondran et Saint-Jean-de-Maurienne, a souhaité que cet évènement soit commémoré dignement pour ne pas oublier. En effet, il est indispensable de se souvenir. Nos générations, celles qui n'ont pas connu de conflits sur notre sol, doivent, plus que toutes les autres ne pas oublier. Un monument aux Morts, une plaque commémorative, doivent être entretenus, non seulement pour le respect de ceux qui ont défendu notre pays, mais aussi parce qu'ils sont un livre d'histoire qui répète sans cesse la barbarie des guerres. Sachons entretenir cette paix si précieuse !

A nous, au cœur de nos villes, de nos villages, et surtout de nos écoles, de rendre compte de ces tragédies. C'est la meilleure et sans doute la seule thérapie contre l'inhumain.

Certes les conséquences sont parfois différentes, mais chaque fois les causes sont les mêmes : hégémonie, racisme, totalitarisme, intégrisme. Et elles apportent, chaque fois, leurs flots de sang, de larmes et de souffrance.

Vous pourrez, après cette cérémonie, prendre connaissance de documents, que nous avons pu rassembler, grâce à de nombreux bénévoles qui ont mis à notre disposition leurs souvenirs. Cette exposition est avant tout, un témoignage de gratitude auprès de ceux qui ont souffert et qui l'instant de stupeur passé, ont rebâti avec courage, le village que nous avons le bonheur d'habiter.

COMMEMORATION DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Cette renaissance a été possible également par une solidarité et la générosité de nombreuses personnes, comme par exemple, les dons suisses venus de Fribourg, de Lausanne ou encore de Mézières dans le canton de Vaud, ce sont des outils agricoles, des charrues, des machines à battre le blé, ou encore des ustensiles de cuisine qui ont été offerts à nos familles. L'état français, en pleine renaissance, ainsi que des communes mauriennaises ont également fait des dons en argent ou en nature. L'usine Péchiney a donné des tôles pour couvrir les maisons sans toiture.

S'il y a eu un temps pour la guerre, pour la reconquête, pour la victoire, il y a eu après, le temps de la paix, de la reconstruction et de la réconciliation. Des femmes et des hommes ont mis tout leur cœur dans une fraternité européenne trop longtemps déchirée.

Comme l'a écrit Chateaubriand : Les vivants ne peuvent plus rien apprendre aux morts, mais les morts au contraire instruisent les vivants.

Vive la France, Vive la République »

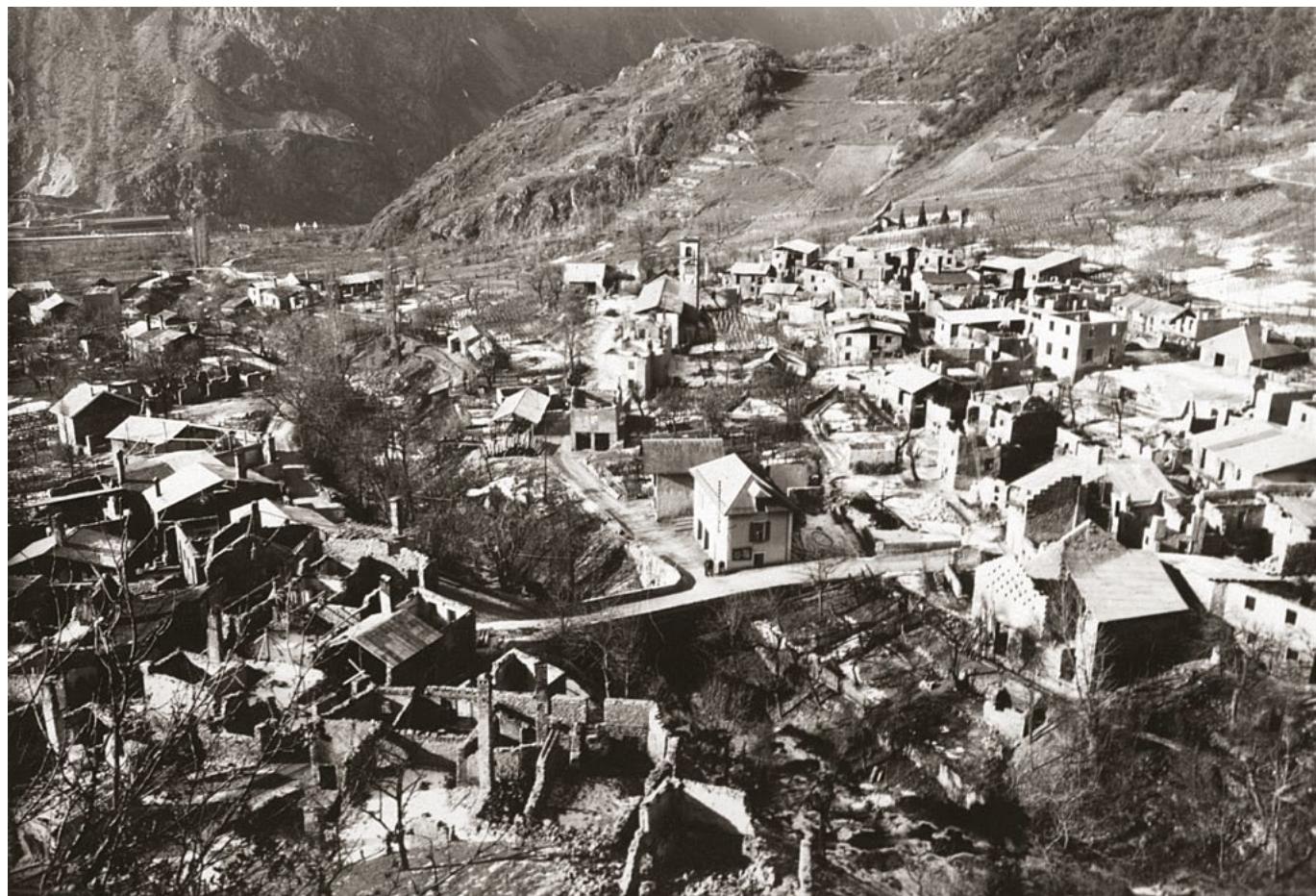
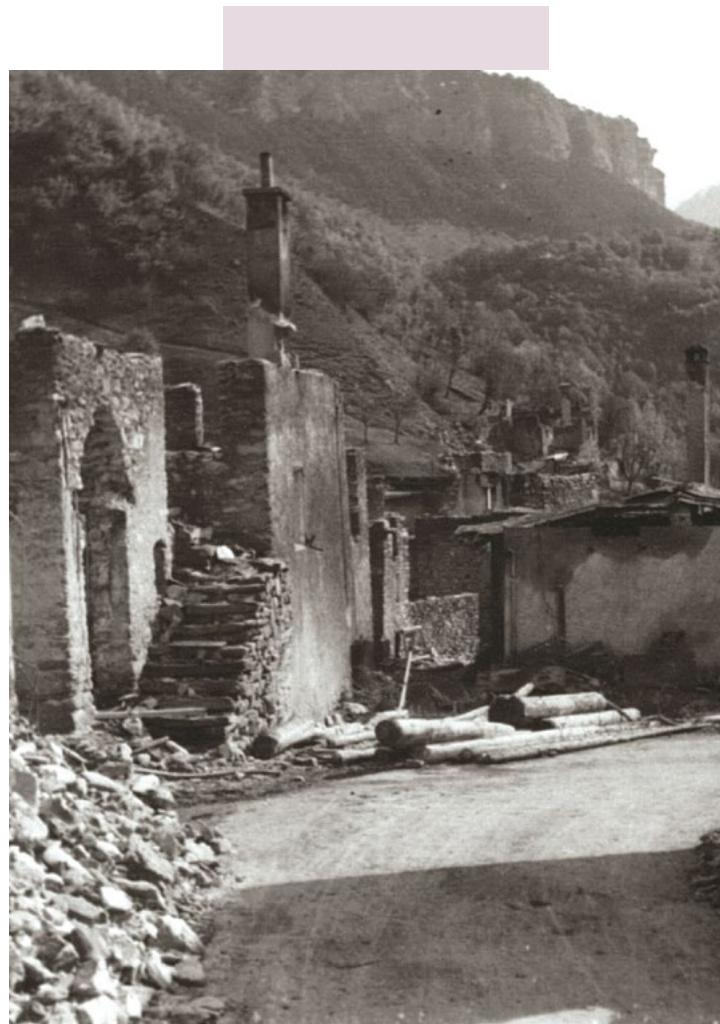


Photo d'Hermillon après l'incendie du 27 août 1944

PHOTOS ROUTE DE LA CASCADE ET ÉGLISE D'HERMILLON



COMMEMORATION DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE

MERCREDI 30 AOÛT 1944 LE CHÂTEL

Une patrouille allemande monte dans les ravins d'Hermillon, arriva vers 07h30 à la tour du Châtel, repère des emplacements, la beta et les mortiers rentrent en action, Ils font une rafle dans les villages de l'Echaillon et du Rieu Salomon. Huit hommes sont pris en otages, ils serviront d'hommes de main pour le transport des armes et munitions de la route à la tour. Le soir, les otages étaient enfermés dans la chapelle Saint-Marin. Ils s'évadèrent quelques jours plus tard au moment où les soldats Allemands abandonnèrent la tour pour se replier vers l'Italie.



DISCOURS DE MIREILLE FRUMILLON, MAIRE DÉLÉGUÉE DE LE CHÂTEL, LE 28 AOÛT 2024

« Aujourd’hui, nous commémorons l’un des moments les plus marquants de l’histoire de notre commune, et plus particulièrement la libération du Châtel, un évènement qui a marqué non seulement notre communauté villageoise, mais aussi notre humanité et notre foi en la liberté.

Il y a plus de quatre-vingts ans, notre paisible village s’est trouvé plongé au cœur de la tourmente de la 2nde guerre mondiale. L’occupation avait apporté son lot de souffrances, de sacrifices, de terreur et de barbarie.

Les derniers jours de la guerre furent encore plus terribles...

Le 21 août 1944, tout paraît normal, seuls les ponts sont gardés par les Allemands en prévision du passage des troupes, mais le 22 août, les résistants attaquent des convois automobiles des troupes allemandes entre le tunnel de la Madeleine et le pont d’Hermillon. A partir du 23 août, les Allemands se sentant acculés et fous de rage commencent à piller et incendier les villages alentours : Montbrunal, puis Villarclément, puis le village de Villargondran.

Le 24 août, les Allemands mettent le feu au Bochet et détruisent partiellement la centrale électrique plongeant ainsi les campagnes dans l’obscurité. Les 25 et 26 août, les Allemands entrent dans Hermillon, pillant tout ce qu’ils trouvent ; les habitants d’Hermillon fuient vers les chalets d’alpage emportant tout ce qu’ils peuvent.

Le 27 août, à mi-journée, les Allemands incendent la commune d’Hermillon ; la quasi-totalité du village est en proie aux flammes. Ce même jour, les habitants du Châtel assistent impuissants à ce spectacle de désolation et décident de rejoindre les chalets de montagne chargés de leurs biens les plus précieux. Certains feront le choix de rester dans le village au péril de leur vie. Le 28 août, c’est le calme avant la tempête ! Le 29 août les Allemands patrouillent dans les ruines fumantes d’Hermillon.

Le 30 août, une patrouille de l’Afrika Korps montant par les ravins d’Hermillon, arrive aux alentours de 7 h 30 sur le Châtel, et fait une rafle dans les hameaux de l’Echaillon et de Rieu Salomon. Une dizaine d’hommes sont pris comme otages et conduits jusqu’à la Tour pour effectuer des transports de munitions de la

route à la Tour. Joseph Amédée BRUN, Emile BRUN, Michel BRUN, François DULAC, Joseph DURIEUX, Adolphe FAVIER, Pierre FRECCIARO, Alfred GRANGE, Pierre Sulpice SARTEUR et l’Abbé Pierre VIALLET ne doivent leur salut qu'à la solidarité du groupe et à son sang-froid.

Le 31 août, vers 7 heures de nouvelles troupes allemandes arrivent en renfort et occupent les emplacements de la tour. Les mortiers entrent aussitôt en action contre les crêtes, les forêts craignant la présence des Forces Françaises de l’Intérieur (F.F.I). En fin d’après-midi, le village de Pontamafrey est incendié.

Par miracle, les otages pris la veille au Châtel, restés sans surveillance, en profitent pour s’échapper sains et saufs vers les chalets d’alpage.

Le 1^{er} septembre, vers 6 h 30, des side-cars amènent à nouveau des munitions aux armes automatiques et aux mortiers. Le secteur de la Tour entre immédiatement en action. Les F.F.I demandent l’appui de l’artillerie américaine qui se trouve au tournant de la Madeleine. Les combats font rage. C’est un bruit de tonnerre incessant, des obus et des explosifs sont lancés en direction des hameaux. Un obus incendie la maison de Monsieur Joseph BOCHET au Ventour. Sans la présence d’esprit de Madame et Monsieur Florentin FAVIER, éteignant le début d’incendie, le hameau du Ventour aurait pu être la proie des flammes. Les combats continuent de s’intensifier dans le secteur de la Tour ; les bâtiments publics dont l’église et la mairie sont endommagés. Contrairement à beaucoup d’autres villages de la vallée, la commune du Châtel est heureusement dans sa grande majorité épargnée par les incendies.

C'est ce 1^{er} septembre également, que les huit otages de Pontamafrey, Jean ALBRIEUX, Delphin ALPETTAZ, Arnaud CONSTANTIN, Aimé GAVEND, Louis MARCOTTI, Albert PAPOZ, Gabriel RAVOIRE et Jean VIALLET, pris quelques jours avant, et compagnons d’infortune des otages du Châtel, échappent à la surveillance relâchée des Allemands.

Malgré la peur, malgré la menace qui pèse sur la vie des habitants, une flamme d’espoir ne cesse de briller. Cette flamme, c'est celle de la résistance, de la solidarité, de la détermination à ne jamais céder devant la barbarie.

COMMEMORATION DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Enfin au matin du 2 septembre deux grands drapeaux français flottent à la tour du Châtel, marquant la fuite nocturne des Allemands et annonçant aux Saint-Jeannais, la libération toute proche de la Capitale Mauriennaise.

Les forces alliées, en coopération avec les résistants locaux, ont fait preuve d'un courage exemplaire pour délivrer notre village. La tour, qui avait été un symbole d'oppression, est redevenue un symbole de liberté retrouvée.

Aujourd'hui, alors que nous commémorons le 80^{ème} anniversaire de la libération de nos villages, nous nous souvenons de tous ceux qui ont souffert, de tous ceux qui ont combattu pour que notre village soit libre. Nous nous souvenons de ceux qui ont perdu la vie, qui ont été pris en otage, de leurs familles et de la douleur

que chacun a pu endurer. Nous nous souvenons des libérateurs, de leur bravoure, de leur engagement, de leur humanité.

Que cette commémoration soit pour nous tous un rappel de l'importance de la liberté, cette valeur inestimable pour lequel tant de sacrifices ont été faits.

Que nous n'oubliions jamais les leçons du passé, et que nous continuons à œuvrer pour un monde où jamais plus l'oppression ne pourra s'installer dans nos foyers.

Ensemble, en souvenir de ces évènements tragiques et héroïques, nous devons nous engager à préserver coûte que coûte la paix et la liberté, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi et surtout pour les générations futures.

Vive la liberté ! Vive la République, vive la France ! »

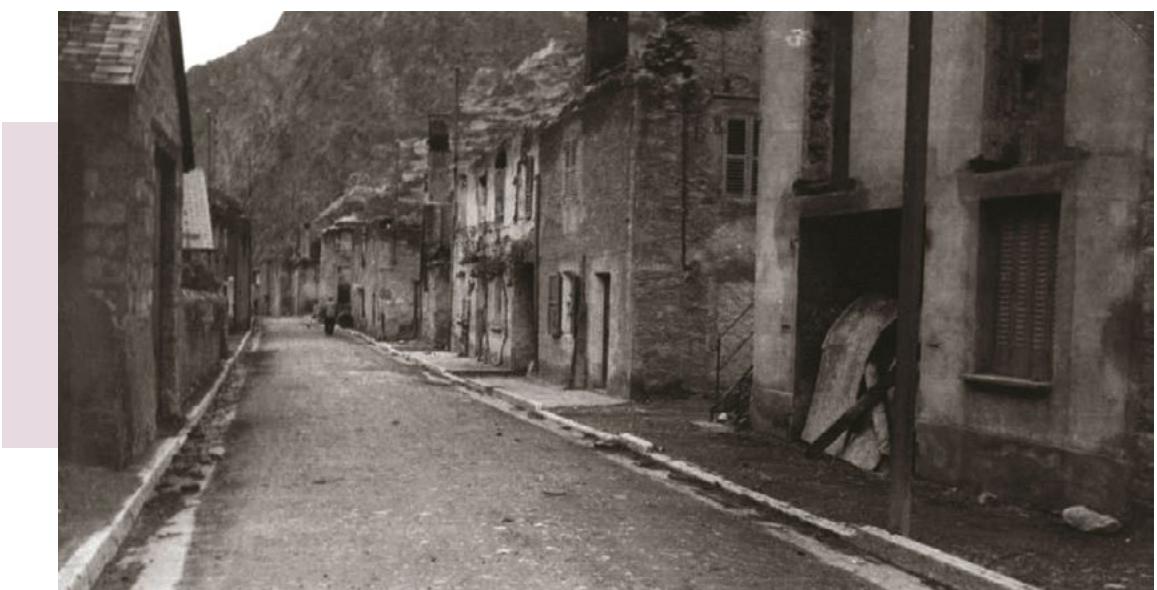
MARDI 29 AOÛT PONTAMAFREY

Les habitants de Pontamafrey virent leur village brûler le 29 août. Un résistant des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) raconte : « nous sommes arrivés juste à temps pour délivrer femmes et enfants enfermés dans la mairie alors que les Allemands commençaient un violent tir de mortier sur le village incendant, systématiquement, maison après maison. Le village brûle. Que seraient devenus ces innocents si nous n'étions pas arrivés à point pour les sortir de la fournaise... ».



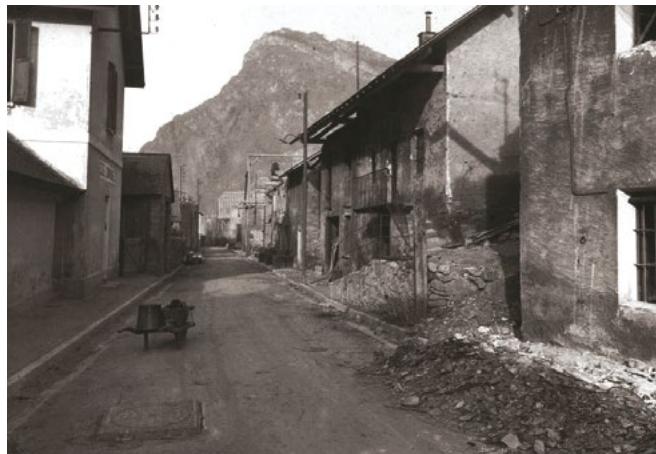
Cliché pris juste après l'incendie

CLICHÉ PRIS JUSTE APRÈS L'INCENDIE



COMMEMORATION DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE

TEXTE TRANSCRIT DU DISCOURS IMPROVISÉ DE PHILIPPE FALQUET,
MAIRE DÉLÉGUÉ DE PONTAMAFREY-MONTPASCAL, LE 29 AOÛT 2024



« Nous sommes le 10 août 1944, il est 7 heures du matin, c'est la rafle. La Gestapo, sur dénonciation, recherche 4 personnes habitant le village de Pontamafrey. Il s'agit de Roger MARCOTTI, qui par la suite a été maire de la commune de 1953 à 1989 ; il s'agit aussi d'Albert MARCOTTI son frère, de François EMIN qui par la suite est parti comme volontaire en Indochine et n'en reviendra pas ; son nom est inscrit sur le monument aux Morts de Pontamafrey. Il s'agit enfin de Joseph GARDET. Concernant Francis EMIN, les Allemands ne l'ont pas trouvé, les Allemands savaient qu'il travaillait à l'usine de la SIDA à Saint-Avre / La Chambre et lorsqu'ils sont arrivés au poste de garde, maladroitement, le gardien avait tordu les aiguilles de la pointeuse et de ce fait les Allemands savaient qu'il était dans l'usine. Ils ont cherché longtemps, longtemps, ils ne l'ont pas trouvé tout simplement parce qu'il était caché à l'intérieur du ventilateur de secours de la chaudière de l'usine. Les Allemands étaient furieux de ne pas trouver ces 4 personnes et c'est la rafle. Ils emmènent à la caserne Ferrié à Saint-Jean-de-Maurienne, là où est construit aujourd'hui le Centre des Impôts, Albert PAPOZ, maire de l'époque et artisan serrurier ; ils emmènent Aline SARTEUR, sœur de Roger MARCOTTI qui était recherché et qui laisse dans la rue de Pontamafrey ses deux jeunes enfants. Ces deux enfants seront recueillis par une famille d'Hermillon. Ils emmènent également un contre-maître de l'usine de la SIDA qui habitait Pontamafrey. La SIDA, qui voulait dire à l'époque : Société Industrielle des Dérivés de l'Acrylique. Ils resteront tous trois, plusieurs jours à Saint-Jean-de-Maurienne avec peut-être un régime plus dur pour le maire de la commune. Albert PAPOZ est resté 48 heures sans manger, ni boire, 48 heures. Il n'a rien lâché, il n'a rien dit. Il savait beaucoup de choses, et, finalement il a été relâché. Affaibli, il

est revenu ici même dans le village de Pontamafrey alors que les deux autres otages l'avaient précédé. Puis nous arrivons au 28 août. Le 28 août au soir, il se disait dans le village, que le pont médiéval, celui que l'on voit sur toutes les anciennes cartes postales, ce pont à deux arches avec la chapelle en arrière-plan, ce pont qui était presque millénaire construit par la famille ALMAFREY de Pontamafrey d'où le nom à l'époque était Pontis Almafredi devenu Pontamafrey. La famille ALMAFREY était sans doute une famille très puissante qui a pu financer en grande partie la construction du pont. Il se disait que les Allemands pouvaient le dynamiter et les gens sont allés se cacher. Mais quand vous êtes à Pontamafrey, vous allez où ? Contrairement à certains villages, qui avaient des hameaux, en moyenne montagne, ils pouvaient se cacher un peu mieux. A Pontamafrey vous êtes dans une souricière. C'est une gaine technique, Pontamafrey, c'est un véritable défilé, un couloir, vous ne pouvez pas partir d'ici ! Alors les gens sont allés le plus loin possible au pied de la roche de Montvernier et du Châtel. Ils sont allés se mettre où aujourd'hui se trouve le parking de la via ferrata pour ceux qui connaissent ; au fond il y a une grotte et lorsque nous étions enfants nous l'appelions je pense que les enfants d'aujourd'hui l'appellent toujours ainsi la grotte du berger. Ils sont allés se réfugier sous des rochers au cas où... Pontamafrey, à l'époque, c'était 130 habitants et une douzaine de famille. Le pont saute le 28 en fin d'après-midi et le 29 vers 16h00 Pontamafrey brûle presqu'entièrement et même entièrement depuis le pont sur le torrent La Ravoire jusqu'au sommet du village en direction d'Hermillon. Tout brûle sauf l'école. Comme ailleurs, à la fin août, les récoltes sont rangées, les granges sont pleines et vous imaginez le brasier ! La partie du village où nous trouvons l'église, l'ancienne mairie où flottent les trois drapeaux, juste en face de moi n'a pas brûlé, tout simplement parce qu'ici cette partie est plus en habitat diffus, les maisons étaient moins collées les unes aux autres. Les Allemands se sont « contentés » de brûler tout ce qui était plus facilement brûlable, ça représente 60 à 70 % de la commune quand même ! Mais à Pontamafrey, ils prennent en otage 8 personnes qui vont servir à charger les munitions depuis Le Châtel jusqu'à la tour sous le feu croisé des Alliés qui se trouvaient dans les virages de La Madeleine et bien sûr sous le feu des Allemands qui cherchaient également à se défendre, bien évidemment.



Les noms de ces 8 personnes sont inscrites dans la pierre sur le côté droit du monument aux Morts de Pontamafrey, il s'agit de Jean ALBRIEUX, qui était le grand-père de Jean-Louis ALBRIEUX, aujourd'hui président des Anciens Combattants de Saint-Jean-de-Maurienne et qui se trouve volontairement à côté du monument ; de Delphin ALPETTAZ ; d'Armand CONSTANTIN ; d'Aimé GAVEND ; de Louis MARCOTTI ; d'Albert PAPOZ, maire de l'époque ; de Gabriel RAVOIRE, multi décoré de la guerre 1914-1918 et de Jean VIALLET, facteur receveur à Pontamafrey.

Je dirai quelques mots en complément pour le maire de l'époque, Albert PAPOZ. Il a certainement sauvé la vie de plusieurs personnes à Pontamafrey, parce que dans le maquis il y avait les bons maquisards et, parfois, de moins bons qui faisaient parfois des bêtises. Je n'en dirai pas plus là-dessus. Les Allemands sont furbards. Albert PAPOZ avait beaucoup de caractère. Je pense qu'avec les Allemands, ça n'engage que moi ce que je vais dire, mais il a été suffisamment ferme pour défendre sa petite Patrie, notre petite Patrie sans aller toutefois trop loin pour ne pas justement créer le désordre et peut-être le désastre. Ensuite, comme dans tous les villages brûlés, c'est la reconstruction avec la période des toitures provisoires puisqu'à la fin de l'été. Les anciens se rappellent qu'il a beaucoup plu derrière, avec les habitants qui n'avaient plus aucun abri. Le plus rapidement possible les toitures provisoires ont vu le jour et, ensuite les maisons définitives, celles où l'on retrouve le même schéma, les mêmes plans sur les communes qui ont brûlé. La dernière maison construite, reconstruite à Pontamafrey, se sera en 1954, 10 ans après. Aujourd'hui nous avons devant nous le monument aux Morts qui date de 1988 ; avant, il n'y avait pas de monument au centre du village mais il y avait déjà une stèle au cimetière. Le Conseil municipal de l'époque a souhaité construire ce monument. Mais lorsque nous sommes en 1988, on ne construit plus un monument aux Morts comme

après la guerre. Le poilu entouré de 4 obus avec des chaînes, c'était à l'époque et nous avons décidé, tous ensemble, de remplacer l'ornementation je dirais classique par des colombes de la paix. Elles sont en bronze et dans les 4 angles du monument, 4 colonnes de bronze rappellent les pièces d'artillerie, les canons. On a pensé que ces colombes seraient les ambassadrices de la paix. En 1994, c'était le cinquantième anniversaire et on y croyait plus à Pontamafrey ; le pont qui avait été détruit en 1944 venait d'être reconstruit en début d'année. 50 ans après, presque jour pour jour, puisque nous l'avons inauguré le 1er octobre 1994. Il y avait à l'époque le Président du Conseil général de la Savoie et Ministre de l'Environnement, Michel BARNIER. Le pont est reconstruit 50 après. Je me souviens avoir reçu la lettre de Pierre JOXE, Ministre de l'Intérieur à l'époque, signé de sa main. Ça a coûté, à l'époque, 513 millions de centimes de francs. Je vous laisse faire le calcul en euros... Et comme la commune n'avait pas l'argent pour payer les entreprises c'est l'Etat qui s'est substitué à la commune en qualité de maître d'ouvrage. C'était l'avant dernier pont de la vallée de la Maurienne reconstruit au titre de dommages de guerre. Le dernier est celui de Termignon. On pouvait dire, en 1994, que la boucle était enfin bouclée.

Pour terminer mon propos, je voudrais renouveler à tous mes remerciements, au nom des gens de Pontamafrey bien sûr, de La Tour-en-Maurienne et de tous les villages qui ont subi ces exactions

Je voudrais aussi rappeler que la paix n'est jamais acquise définitivement. Si nous sommes là, c'est pour effectuer notre devoir de mémoire et vous savez que c'est quelque chose de très important, c'est même quelque chose d'indispensable.

Vive la Liberté ! Vive la France. »



COMMEMORATION DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE

PONTAMAFREY ▼
AMÉNAGEMENT

Drôle d'histoire pour un pont

Cinquante ans après avoir été détruit par les Allemands, le pont de La Chapelle, reconstruit avec des dommages de guerre, sera officiellement inauguré par Michel Barnier ce matin

C'est un pont à l'histoire aussi mouvementée que les flots de l'Arc qu'il enjambe que va inaugurer Michel Barnier, ce matin à 10 heures à Pontamafrey-Montpascal. En effet, construit à la fin du XII^e siècle par la famille d'Almafrey, le pont de La Chapelle donna dans un premier temps son nom à la commune (pont d'Almafrey devenant Pontamafrey), avant d'être détruit cinq fois en trois cents ans.

Au fil du temps, au fil de l'Arc

De démolitions en reconstructions, il a été déplacé au fil du temps et au fil de l'Arc. En 1690, le Duc de Savoie fait sauter pour arrêter l'offensive française de l'armée de Louis XIV. Reconstruit par les Sardes plus en aval du rocher de la chapelle et de l'ouvrage précédent (et baptisé "pont Sarde") entre 1758 et 1765, il est à nouveau démolri en 1795 par ces mêmes Sardes pour protéger leur fuite devant les Français. Des Français qui en firent rapidement un provisoire.

En 1847, le vieux pont médiéval est reconstruit, au niveau de la cha-

pelle, mais la route repasse comme dans l'antiquité du côté droit de l'Arc. Cet ouvrage à deux arches en pierre est dynamité par les troupes allemandes en retraite, le 28 août 1944. Si bien que la commune de Pontamafrey devait être indemnisée au titre de la loi sur les dommages de guerre. « Le dossier était d'ailleurs déposé au ministère depuis 1944 », se souvient Paul Perrier qui fut député de la circonscription. Dès 1945 et la fin du conflit, un pont provisoire en bois est reconstruit sur des crédits de guerre, environ deux cents mètres en amont du pont médiéval. « Il a tenu jusqu'en juin 1957 époque à laquelle les crues de l'Arc l'ont emporté », explique Roger Marcotti, l'ancien maire. Pour pallier cette absence, des piles définitives en béton sont reconstruites en face de la chapelle et on tire dessus un tablier métallique de type "Aromanche" (ces ponts provisoires qui servirent pendant le débarquement en 1944). « Mais en mai 1965, les crues du torrent de La Ravoire l'ont submergé et détruit de nouveau ». Et Pontamafrey se retrouve sans pont, jusqu'à l'année dernière (celui reliant les CD 74 et 77 à la

Le pont médiéval (détruit par les Allemands en 1944) et le pont Sarde (dont on aperçoit les vestiges au deuxième plan) seront officiellement remplacés par un nouveau pont de La Chapelle. Le sixième en 300 ans et 36 ans après avoir été détruit par les Allemands. Tout vient à point pour qui sait attendre.

RN 6 étant ouvert à la circulation fin 1993). « Nous avons toujours réclamé à l'Etat les crédits au titre des dommages de guerre pendant 35 ans », résume Roger Marcotti et André Vernier qui était son premier adjoint. « D'ailleurs l'Etat a reconnu (par une circulaire du ministère de l'Intérieur de 1986) devoir un pont à Pontamafrey ». L'action de Gaston Defferre, alors ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire, à partir de 1983 fut d'ailleurs déterminante.

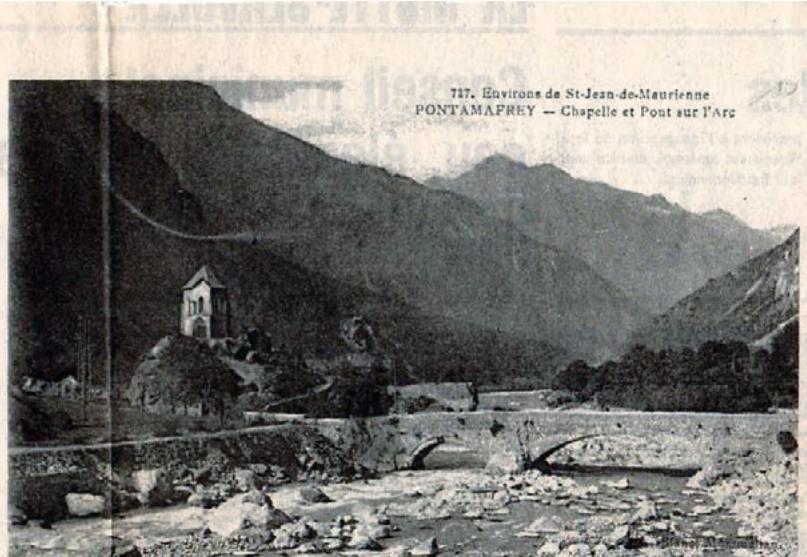
Dommages de guerre, 36 ans après !

Depuis 1944, l'affaire avait beaucoup trainé et en 1989 plus grand monde ne croyait que Pontamafrey aurait

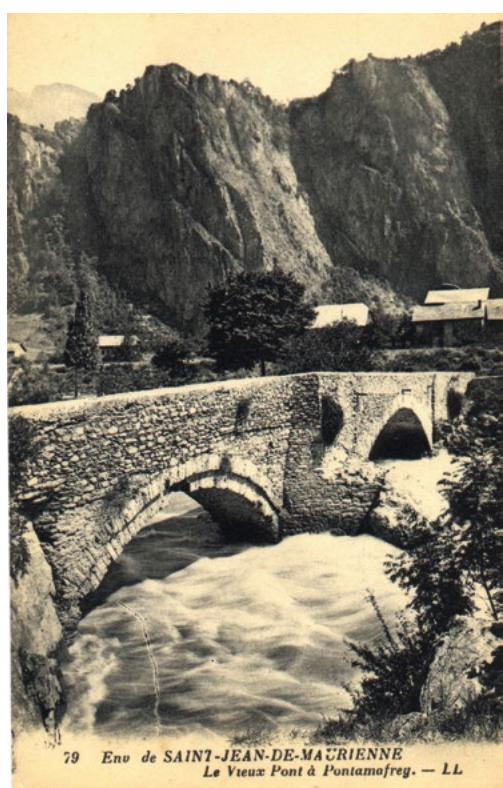
droit un jour à ses fameux dommages de guerre. Jusqu'à ce que Pierre Joxe n'alloue une enveloppe de 5,35 millions de francs en 1990. « Le travail fait par le passé, la pérennité de l'action entreprise par les élus de Pontamafrey et l'ouverture importante réalisée par la suppression de "points noirs" de la RN 6 sont autant de raisons qui ont permis de débloquer le dossier », estime Philippe Falquet, actuel premier magistrat de la commune. Et alors que disparaissait les bifurcations du pont Bailey et des virages de la Madeleine, les piétons et les cyclistes (une piste cyclable agrémenté le pont et ses abords) ainsi que les Pontains (qui retrouvent un accès en direction de leur forêt communale) disposent désormais d'un axe privilégié pour rejoindre Sainte-Marie de Cuines.

En vertu de cette reconstruction pour fait de guerre, c'est l'Etat (le ministère de l'Intérieur et non le ministère de l'Équipement comme à l'accoutumée) qui a assuré les maîtrises d'ouvrage et d'œuvre. C'est pourquoi Charles Pasqua fut un instant pressenti pour l'inauguration officielle. En définitive, le siège pont de La Chapelle et le carrefour attenant seront officiellement inaugurés (avec un dépôt de plaque commémorative) par Michel Barnier.

Jean-François CASANOVA ■



717. Environs de St-Jean-de-Maurienne
PONTAMAFREY — Chapelle et Pont sur l'Arc



79 Environs de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Le Vieux Pont à Pontamafrey. — LL

RÉSI//STANCES

du 27 août au 14 septembre

1944-2024 LES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE LA MAURIENNE

Le 2 septembre 1944 la ville de St-Jean-de-Maurienne est libérée après de longs mois d'occupation par l'armée allemande. Durant les mois qui précèdent le départ des troupes ennemis, la vallée de la Maurienne est le théâtre d'affrontements violents, de destructions massives et d'exactions perpétrées par une armée en déroute.

De nombreux villages sont détruits par les flammes, Hermillon, Pontamafrey et Villargondran comptent parmi les villages brûlés.

Dans le cadre des commémorations des 80 ans de la libération de la Maurienne, la Compagnie du Chien Jaune propose plusieurs rendez-vous artistiques.

- VILLAGES BRÛLÉS

À partir de récits, de témoignages, de sources historiques et d'articles de presse de l'époque, avec les habitants de Pontamafrey, Hermillon-La Tour en Maurienne et de Villargondran, nous avons écrit des balades théâtralisées pour chacun des trois villages.

- LE RAPPORT DE BRODECK

D'après Philippe Claudel - Adaptation et mise en scène Valérie Zipper
Avec Émilie Canonge, Mathieu Frey et Hervé Peyrard.

L'adaptation théâtrale du roman prix Goncourt 2007 des lycéens de Philippe Claudel est un plaidoyer pour une mémoire vive et active de la société sur ses antagonismes, avec la conviction profonde que l'humain est assez évolué pour ne pas reproduire les atrocités commises par le passé.
L'histoire se déroule sur fond de seconde guerre mondiale, dans un village situé tout près de la frontière...

- SOIREE DE LA LIBÉRATION

Les habitants de pays en guerre sont victimes de conflits qui souvent les dépassent. Mais lorsqu'enfin la liberté est retrouvée, elle est célébrée. La France libérée est une France chantante et dansante. La soirée de la Libération, guinguette des années 45/50, propose, sur des airs de swing et de chansons françaises entrées dans notre patrimoine culturel commun, un moment festif partagé. Bonne humeur assurée.

LES CEREMONIES COMMEMORATIVES

C'est à partir de récits, de témoignages, de sources historiques et d'articles de presse de l'époque , avec la participation des habitants de La Tour-en-Maurienne que la compagnie « Le Chien Jaune » a écrit des balades théâtralisées adaptées à chacun des 3 villages.

LE 27 AOÛT 2024 À HERMILLON



Exposition photos « Village incendié » à la médiathèque



Départ de la déambulation avec la compagnie du « Chien Jaune » et les bénévoles de la commune

COMMEMORATION DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Commémoration au monument aux morts et dépôt de gerbe en présence d'un piquet d'Honneur du 13^{ème} BCA



Les porte drapeaux

LE 28 AOÛT 2024 AU CHÂTEL



La compagnie du « Chien Jaune » et le public lors de la pièce de théâtre en mémoire des otages de la tour



Les musiciens et les portes drapeaux

Plaques à la mémoire des otages



Écoles primaires de Pontamafrey le 02 Septembre à Saint-Jean-de-Maurienne



COMMEMORATION DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE

LE 29 AOÛT 2024 À PONTAMAFREY

Déambulation avec la compagnie du « Chien Jaune » dans les rues du village de Pontamafrey



TOURISME



En parcourant l'Espace Nordique du Grand Coin sur ses 12 pistes de ski de fond ou ses 10 itinéraires de raquettes, vous pourrez serpenter au milieu des sapins et découvrir un secteur naturel préservé et des points de vue exceptionnels.

L'Espace Nordique du Grand Coin est surplombé par le sommet du Grand Coin qui a donné son nom au site, les pistes qui serpentent au milieu des forêts de sapins permettent de relier des hameaux typiques et authentiques.

Vous pourrez également découvrir le biathlon ou enchaîner les descentes en luge.

L'Espace Nordique du Grand Coin, labellisé Nordique France dispose de deux accès, deux départs et deux foyers d'accueil.

Le premier foyer est situé au Col du Chaussy à 1533 m d'altitude, sur la commune de La Tour-en-Maurienne. Le foyer de ski de fond vend les forfaits pour la journée, semaine, carte saison et loue

également du matériel. Il met à disposition une salle hors-sac et est situé à côté de l'Auberge du Chaussy, un lieu idéal pour se restaurer.

Le second foyer se trouve au hameau de Bonvillard sur la commune de Montaimont à 1355 m d'altitude et propose également la vente de forfaits et la location de matériel.

À Bonvillard, on pratique aussi la raquette sur un itinéraire qui va en direction du lac du Loup.



LE RESEAU DES MEDIATHEQUES

LE RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES DE LA TOUR-EN-MAURIENNE

Ce réseau regroupe deux médiathèques animées par des bénévoles et une salariée. Ces lieux mettent à votre disposition un large choix de documents regroupés sur un catalogue commun en ligne <https://mediatheques-latourenmaurienne.fr/>.

Des lieux pour tous les publics ; petits, grands, scolaires, ... avec des propositions d'animations, et expositions variées, des temps d'échanges,

En point d'orgue pour 2024, des ateliers d'écriture, animés par la compagnie du «Chien Jaune»,

pour la création de textes lus à l'occasion des commémorations des incendies des villages (août 1944) - avec l'Espace Jeunes de la 3CMA (Photo Commémoration).

Des espaces pour vous détendre, lire, découvrir, apprendre, échanger, consulter internet, et pour lesquels il n'est pas interdit de faire des propositions. Nous sommes ouverts à toutes les idées.



Atelier d'écriture avec Lionel SEPPOLONI auteur et Fabrizio ABI ROTA à la contre-basse



Nuit de la lecture en partenariat avec l'AVF, GemRebond73 et Maurienne Généalogie.



Rencontre d'auteure Joséphine TASSY-FACIM



Lectures jeune public en partenariat avec le Relais Petite Enfance de la 3CMA



Observation du soleil avec l'association
La boule de neige bleue - scolaire



Atelier broder les bancs publics en partenariat
avec La Fourmilière



Atelier Noël Pontamafrey animé par les bénévoles



Atelier Noël Hermillon animé par les bénévoles



Atelier zentangle par Dominique DEQUIER



Atelier cyanotype animé
par Elisa FUKSA-ANSELME

LES MONTEES CYCLISTES

Dimanche 1^{er} septembre 2024

26^{ème} MONTÉE DU CHAUSSY

Remise des prix au col du Chaussy de la 26^{ème} montée cycliste du Chaussy



Dimanche 8 septembre 2024

LES INFERNALES DU COL DU SAPEY

Présentation de l'affiche de la montée cycliste « Les infernales du col du Sapey »



FOURRIERE ANIMALE

RÔLE DE LA FOURRIÈRE ANIMALE INTERCOMMUNALE

La fourrière animale assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis. Elle procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés et à leur restitution lorsqu'ils sont réclamés. La loi (art. L. 211-19-1 du CRPM) interdit la divagation d'animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Elle considère comme chien ou chat en état de divagation (art. L. 211-23 du CRPM) :

« Tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de la voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. »

« Tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »

OÙ CONDUIRE UN ANIMAL TROUVÉ ERRANT OU BLESSÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE ?

Pendant les heures d'ouverture de la fourrière :

- **Refuge pour animaux de l'Amoudon**
361 rue de la Goratière
73 300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. : 04 79 83 24 39

En dehors des heures d'ouverture de la fourrière, en cas d'urgence (blessures graves)

Ou si vous ne pouvez pas attendre l'ouverture du refuge :

- **Clinique Vétérinaire Le Tricot Rayé**
58 Quai Jules Poncet,
73 300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tel : 04 79 59 82 17

Pour un animal agressif ou présentant un comportement dangereux nécessitant des moyens de captures adaptés :
contacter le refuge pour animaux.

CONDITIONS DANS LESQUELLES LES ANIMAUX PEUVENT ÊTRE REMIS À LEUR PROPRIÉTAIRE

L'animal sera remis à son propriétaire directement au refuge durant les jours et horaires d'ouverture :

- Pour les animaux identifiés, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- Pour les animaux non identifiés, la restitution de l'animal s'effectue sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de tout justificatif de propriété (carnet de santé de l'animal, certificat de cession, photos de l'animal avec son maître, etc...).

Pour récupérer son animal, le propriétaire devra s'acquitter des frais de prise en charge, de garde et éventuellement d'identification lui incomptant, dont les montants sont indiqués ci-dessous (paiement en chèques ou en espèces) :

Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2025

- Prise en charge 47€
- Frais de garde 15€
- Frais d'identification 47€

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront refacturés au propriétaire.

Délais légaux de Garde des animaux en Fourrière (Art. L 211 - 25 et 26 du Code Rural).

Les propriétaires qui n'ont pas retiré leur animal restent redevables des frais de prise en charge et de garde.

Délais légaux de Garde des animaux en Fourrière (Art. L 211 - 25 et 26 du Code Rural).

A l'issue du délai de huit jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire ou son détenteur, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière (art L 211- 25 du Code Rural). Après avis du vétérinaire de la fourrière, cet animal est identifié et cédé gratuitement à l'association Saint-Jean-de-Maurienne Protection Animale ou à toutes autres fondations ou associations de protection des animaux qui disposent d'un refuge et qui sont seules habilitées à proposer l'adoption des animaux à un nouveau maître.



MAIRIES

Mairie de La Tour-en-Maurienne

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 15h00 à 17h30
Mercredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 15h00 à 17h30

564 Route de la Cascade

Hermillon

73300 La Tour-en-Maurienne

Tél. 04 79 64 2772

mairie@latourenmaurienne.fr

Le réseau des médiathèques

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Hermillon

Lundi au vendredi : 15h30 à 17h30

Mercredi : 10h00 à 12h00

Pontamafrey

Mercredi - jeudi : 15h30 à 17h30

<https://mediatheques-latourenmaurienne.fr/>

Mairie Annexe de Le Châtel

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 15h00 à 18h00
Vendredi : 10h00 à 12h00
Et sur rendez-vous

543 Route du Chaussy

Le Châtel

73300 La Tour-en-Maurienne

04 79 64 24 80

mairie@latourenmaurienne.fr

Population : 1110 Touriennaises et Touriennais

Superficie : 4 000 hectares

Altitude : Hermillon 520 m - Montpascal 1410 m

Région : AURA (Auvergne Rhône-Alpes)

Département : Savoie (73)

Arrondissement et Canton : Saint-Jean-de-Maurienne

Toute l'actualité et informations de votre commune
sur le site : www.latourenmaurienne.fr

Inscription de la newsletter sur la page d'accueil
du site de La Tour-en-Maurienne.

Mairie Annexe de Pontamafrey- Montpascal

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 14h30 à 17h30
Jeudi : 14h30 à 17h30
Et sur rendez-vous

470 Rue du Pont Levant

Pontamafrey

73300 La Tour-en-Maurienne

04 79 83 40 03

mairie@latourenmaurienne.fr



LaTourEnMaurienne



La Tour-en-Maurienne

